

Vous êtes salarié ?

Vous bénéficiez d'un Droit Individuel à la Formation / DIF...

alors UTILISEZ LE !

En bref, depuis le 1er janvier 2005, l'entrée en vigueur de la loi sur le Droit Individuel à la Formation, suivant le principe d'un droit à la formation tout au long de la vie professionnelle,

Chaque salarié à droit à :

- ***20 heures de formation par an...que vous pouvez cumuler sur 6 ans (avec un maximum de 120 heures) ou en profiter tous les ans.***
 - *Pour les salariés en CDD ou a temps partiel, cette durée est calculée au temps passé.*
- ***Vous devez valider votre choix de formation (objectif : Développement professionnel et personnel) auprès de votre employeur (sur le contenu et le budget). Il dispose d'un mois pour vous répondre.***
- ***Vous devez faire cette formation en dehors de votre temps de travail (RTT, soirées ou week-end)***
- ***Vous pouvez regrouper plusieurs personnes de votre entreprise intéressées par un sujet pour vous former ensemble...cela peut faire faire des économies sur le budget formation à votre employeur (consultez-nous pour tout devis).***

Pour répondre à ces impératifs, nous vous proposons des formules permettant:

- De se former grâce à des modules de 7, 14, 20 ou des parcours de 60 heures.
- De se former en journée (nécessitant peut-être de poser des RTT ou des congés) ou en soirée, mais systématiquement hors temps de travail
- Des solutions sur mesure, individuelles ou pour des groupes de 10 personnes maximum de votre entreprise
- Des formules en mode formation (sur 1 à 3 jours sans suivi ultérieur) ou en mode coaching individuel ou collectif sur 2 à 3 mois (c'est à dire avec un suivi inter-session)

Pourquoi JM Partenaires est la réponse adaptée à vos intérêts ?

Parce que nous vous proposons :

- Des formations comportementales qui participent à votre développement professionnel et personnel,
- Une expérience de 16 ans dans le domaine de la formation des adultes tant en entreprises que dans les collectivités, dans la Fonction Publique nationale et territoriale ou les associations,
- Des formations en journée ou en soirée (nous contacter),
- Des prestations appropriées : coaching/accompagnement individuel, bilan dynamique/itinéraire de compétences, formations relations humaines : Management, Leadership, Cohésion des équipes, Communication interpersonnelle, Prise de Parole en Public, Animation de réunion, Gestion du temps, Développement Personnel, négociation-vente, etc.
- Une cohérence totale entre les différentes formations de façon à capitaliser et simplifier votre montée en puissance
- Nos « Parcours Formation » vous permettant de vous créer un cursus de formation personnalisé et cohérent, sur plusieurs mois à partir des programmes de base et faciliter ainsi votre évolution.
- Nous donnons une priorité à l'humain et aux relations humaines.
- Les formations collectives se font par groupes de 6 personnes maximum pour être au plus près et à l'écoute de vos besoins, dans une ambiance conviviale et chaleureuse,

AGISSEZ !

CONTACTEZ-NOUS MAINTENANT et RESERVEZ VOTRE PLACE,

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire